

ACCUEILPATRIMOINEASSURANCEASSURANCE VIE

Pourquoi les contrats d'assurance-vie rapportent-ils moins ?

LAURENCE DELAIN

| LE 09/02 À 15:58, MIS À JOUR LE 10/02 À 15:50

Rendements 2016, 15 contrats toujours performants

2016*

2015*

Etablissement	Nom du contrat	Frais sur versement (versement minimal à la souscription)	Rendement	Rendement annuel moyen sur 5 ans
Afer-Aviva	Compte Afer Multisupports	2 % max (100 €)	2,65% 3,05%	3,14%
Asac Fapes-Allianz	Epargne Retraite 2	2 % max (450 €)	2,80% 3,02%	3,10%
Assurancevie.com/Aviva	Evolution vie	0 % max (500 €)	2,46% 3,08%	3,20%
Carac	Compte Epargne Carac	2,44 % max (150 €)	2,45% 2,90%	3,13%
Fortuneo/Suravenir (I)	Fortuneo Vie	0 % max (100 €)	2,30% 2,90%	3,09%
GMF	Multeo	2 % max (1000 €)	2,50% 2,80%	2,89%
Gaipare/Allianz	Gaipare Selectissimo	3,95 % max (4000 €)	2,90% 3,15%	3,28%

Le repli des rendements des fonds en euros en 2016 risque de décevoir de nombreux épargnants.

1 / 1

ASSURANCE

Votre contrat d'assurance-vie est-il sûr ?

Assurance-vie : les 4 critères pour choisir le contrat qu'il vous faut

Assurance-vie : qui offre les meilleurs rendements 2016 ?

INSCRIVEZ-VOUS

NEWSLETTER PATRIMOINE

Votre email...

OK

LES ARTICLES ASSOCIÉS

Assurance-vie : Mutavie annonce pour 2016 des rendements de moins de 2 %

Les assureurs-vie invités à encore baisser les rendements servis aux épargnants

Les cinq meilleurs rapports rendement-risque

FOCUS

Swiss Life

Groupama

épargne personnelle

Assurances

François Villeroy

Gilles Ulrich

+ VIDEO. Plus sévère qu'en 2015, le repli des rendements enregistré par les fonds en euros en 2016 risque de faire de nombreux déçus parmi les millions d'épargnants, qui détiennent des contrats à capital garanti.

L'an passé encore, les épargnants ont placé plusieurs dizaines de milliards d'euros sur ces supports d'assurance-vie au capital garanti. Doivent-ils s'en détourner ?

Appelés plusieurs fois par le gouverneur de la Banque de France et président de l'ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution du secteur) à « faire preuve de modération et de réalisme dans la fixation des taux de rendement de leurs contrats en euros », les assureurs ont capté le message ! Il est vrai que François Villeroy de Galhau avait été clair lorsque, en octobre dernier, il avait déclaré : « La baisse de 25 points de base intervenue en 2015 est insuffisante en comparaison du repli de l'OAT à 10 ans de 80 points de base sur la même période. »

Mouvement général et performances dispersées

Résultat en 2016, le tour de vis devrait avoisiner les 50 points de base (jusqu'à 60 ou 70 dans certains cas), compressant le taux moyen du marché aux alentours de 1,8 %, soit 1,5 % après les prélèvements sociaux (et avant la ponction des frais sur versements). « Nous assumons pleinement ce choix dans une conjoncture de taux extrêmement bas susceptible de mettre en péril la garantie du capital », commente Philippe-Michel Labrosse, directeur du pôle Finance Epargne du groupe Macif-Mutavie, qui a ouvert le bal 2016 des taux dès la mi-décembre, en affichant une performance de 1,2 % pour Livret Vie, son plus gros fonds en euros et de 1,8 % pour Actiplus.

Le contraste reste toutefois marqué entre, d'un côté, l'offre standard des grands réseaux bancaires et d'assurance, qui enfonce souvent le seuil du 1,5 % (1,3 % à la Caisse d'Epargne, 0,8 % ou 1,25 % pour certains contrats du Crédit Mutuel Nord Europe, 1,2 % et 1,3 % au Crédit Agricole ou chez LCL) et, de l'autre, celle promue sur Internet, ou par quelques acteurs mutualistes, qui tient - voire franchit - le cap des 2,5 % (lire tableau ci-contre). « Nous avons su saisir les bonnes opportunités et restons confiants quant à la solidité de notre modèle économique », remarque Stéphane Dessirier, directeur général du groupe MACSF (2,4 % et 2,45 % servis l'an passé sur son support historique RES, pesant près de 20 milliards d'euros d'encours).

Les contrats associatifs creusent également toujours l'écart, comme en témoignent les résultats affichés par le Gaipare et l'Asac Fapes (respectivement 2,9 % et 2,8 % pour leurs offres gérées par Allianz). Ou encore ceux du paquebot Afer (47,5 milliards d'euros d'encours pour l'actif général), qui, piloté en partenariat avec Aviva, a distribué du 2,65 %. De même quelques contrats patrimoniaux atypiques dits « euro-pierre » (car investis en immobilier tertiaire) surperforment encore le marché (3,6 % pour le fonds Sécurité Pierre Euro, géré par Suravenir-Crédit Mutuel Arkéa, pour le groupe Primonial). Mais, il s'agit de produits soumis à conditions (lire page 3).

Lire aussi :

> L'année 2017 s'annonce pleine d'incertitudes pour l'assurance-vie

> Comment choisir son contrat d'assurance-vie en euros

> Les pièges tarifaires de l'assurance-vie

Tensions durables et avenir incertain

Aussi peu flatteuse soit-elle, la rémunération moyenne des fonds en euros doit cependant être relativisée. Rapportée à une inflation encore atone en 2016, un Livret A rémunéré 0,75 % et un PEL à 1 %, elle reste concurrentielle pour un placement, dont le capital est garanti à tout moment et le rendement annuel définitivement acquis (effet cliquet). N'oublions pas qu'en 2012, les fonds en euros généraient 0,9 % net d'inflation !

Mais qu'en sera-t-il demain ? Majoritairement placés en obligations d'Etat et d'entreprise, les fonds en euros sont appelés à être durablement plombés par la baisse historique des taux longs que connaît la France depuis quatre ans. Déjà au plus bas en 2015, le taux de l'OAT (obligation assimilable du Trésor) à 10 ans, qui constitue l'indice de référence du secteur, a frôlé le 0 % l'été dernier !

Combiné à la volatilité de la Bourse (seul le rebond de décembre a permis au CAC 40 de finir l'année 2016 dans le vert à + 4,8 %), ces taux au plancher ont encore réduit la marge de manœuvre financière, dont disposent les assureurs pour générer de la performance et accéléré la dilution de leurs portefeuilles. Au fur et à mesure que ceux-ci se renouvellent sous le double effet de l'encaissement des primes nouvelles et des sorties, la part d'obligations plus rentables qui a longtemps freiné la perte de rentabilité des fonds en euros, se réduit comme peau de chagrin. « Ces supports devraient continuer de perdre de 30 à 40 cent times par an à l'horizon 2020 », anticipe Cyrille Chartier Kastler, président fondateur du cabinet Facts & Figures et du site Good Value for Money.

Assurance-vie : faut-il désormais éviter les fonds en euros ?

Les fonds en euros pourront-ils dans ces conditions résister à la remontée des taux et de l'inflation qui se profile ? Même si le retournement de tendance s'annonce moins marqué en Europe et en France qu'outre-Atlantique, le regain inflationniste finira par entamer « le pouvoir d'achat du fonds en euros et pourrait pousser leur rémunération moyenne réelle dans le rouge », estime Gilles Ulrich, président du directoire du Groupe Le Conservateur, dont les résultats figurent pourtant dans le haut du tableau.

Comme d'autres, cet assureur incite ses clients à diversifier leur contrat en y injectant des supports en unités de compte (UC placées en actions, immobilier, etc.) plus risqués (les primes versées ne sont plus garanties), mais potentiellement plus performants. Pour ce faire nombre de réseaux (AXA, Aviva, Groupama, MMA, Swiss Life, etc.) optent même pour la bonification pure et simple (+0,2 %, +0,5 %) du taux des fonds euros des multisupports les plus chargés en UC. Pourtant, selon Guillaume Leroy, associé de la société d'expertise en actuariat Prim'Act, la fin maintes fois annoncée des fonds en euros n'est pas encore pour demain. « Il y a aura toujours de la place pour ces produits qui assurent en permanence le versement d'un capital connu à l'avance. Simplement, le temps béni de l'alliance rentabilité-liquidité-sécurité à 100 % est terminé ». ●